



[www.achatsverts.be](http://www.achatsverts.be)

nowfuture  
LE FUTUR, C'EST DÉJÀ MAINTENANT

[www.now-future.be](http://www.now-future.be)

## Mettre en oeuvre une politique d'achats responsables au niveau local

***Le mardi 1<sup>er</sup> avril 2008, une vingtaine d'acteurs communaux et de citoyens ont rencontré l'adjointe au maire de Lille en charge du développement durable ainsi que les délégués des services achats et marchés publics. Ceux-ci ont fait part de leur expérience en matière d'achats publics responsables.***

Dans l'Union Européenne, le montant des dépenses publiques en biens de consommation et en services s'élève à environ 1.500 milliards d'euros (soit environ 16% de son PIB). Pour la Belgique ce montant est estimé à 33 milliards d'euros par an. Plus de la moitié de ce montant est dépensée par les pouvoirs locaux et régionaux. **La prise en compte des facteurs environnementaux dans les marchés publics est donc un levier très important pour la mise en œuvre concrète du développement durable.**



La Fédération Inter-Environnement Wallonie a demandé au Réseau Eco-consommation d'organiser une visite à Lille dans le cadre du cycle de visites de pratiques innovantes « Now Future ».

L'objectif était de montrer de manière très concrète à des communes

wallonnes les résultats d'une volonté politique engagée depuis plus de 8 ans maintenant.

Cette visite complète les activités de la campagne « Achats Verts » [www.achatsverts.be](http://www.achatsverts.be) que mène le Réseau Eco-consommation depuis plus d'un an afin d'accompagner les collectivités sur la voie du développement durable.

La visite-rencontre du 1<sup>er</sup> avril s'est déroulée en deux temps. En matinée des représentants de communes wallonnes ainsi que des citoyens ont eu l'occasion de débattre avec des responsables lillois. L'après-midi, une visite guidée des installations économes d'éclairage public était organisée.

## **Lille, 8 ans d'implication dans la voie du développement durable**

Si les visiteurs ont été impressionnés par les progrès accomplis par la ville de Lille (<http://www.mairie-lille.fr>), tout cela ne s'est pas fait du jour au lendemain. C'est en 2000 que Lille s'engage dans un Agenda 21 local mais la ville avait déjà amorcé le processus en 1995 avec la participation de la société civile lilloise. Depuis, la ville s'est dotée d'une politique d'achats responsables. Aujourd'hui, elle a mené 76 marchés publics intégrant des critères environnementaux mais aussi sociaux et éthiques. Le marché de l'éclairage public, d'une valeur de 35 millions d'€ sur 8 ans, est un des plus gros.

### **Une volonté politique nécessaire, une professionnalisation des acheteurs essentielle**

Mme Danielle Poliautre, Maire adjointe et déléguée au développement durable a insisté sur les convictions qui ont amené Lille à s'engager voici déjà 8 ans dans un Agenda 21 local d'abord, puis à **intégrer des critères de développement durable dans les marchés publics**. Certes les objectifs étaient 10% d'**économies budgétaires** en 3 ans, mais aussi et surtout **d'améliorer le service rendu à la population tout en montrant l'exemple**.



### **Partir des besoins pour répondre aux besoins**

Mme Poliautre s'est plu à rappeler que pour Lille, mettre en œuvre le développement durable c'est « **irriguer l'ensemble des politiques des principes du développement durable** ». Cela passe évidemment par **la fonction achat qui a été progressivement renforcée et professionnalisée**. La ville a choisi d'appliquer des critères de développement durable tout au long du processus de construction de ses marchés publics. **Depuis l'analyse des besoins jusqu'à l'attribution des offres**. A ce titre, le marché de l'éclairage public est un bel exemple qui a fait appel à une analyse très fine des besoins, quartier par quartier.

### **L'achat public responsable : une chaîne d'acteurs dont tous les maillons sont importants**

La rationalisation des achats s'est organisée autour de 4 axes : la prise en compte des besoins de la ville et de ses habitants ; la réduction de l'empreinte écologique de la ville ; la gestion efficace des deniers publics ; l'orientation de l'offre vers davantage de performance écologique.

Les services administratifs ont d'ailleurs dû être réorganisés pour une meilleure communication et coordination tout en gagnant en efficacité. La ville a établi un diagnostic des achats qui a abouti à un plan d'actions. Ainsi, des « **comités d'achat** » ont été créés regroupant un référent développement durable, un référent achat, un référent marchés publics mais aussi les utilisateurs. Dans ce cadre, **la formation des agents s'est avérée déterminante**.

### **Anticipation et participation**

En plus de l'organigramme, ce sont les pratiques d'achat qui ont été adaptées. « L'analyse des besoins prend du temps, il a fallu apprendre à anticiper » dit Mme Florinda Oliveri (responsable de la centrale d'achats de la ville).

De plus pour garantir le succès, chaque agent devait y trouver son compte. « **Il a fallu beaucoup discuter, faire preuve de patience** et laisser la main aux directeurs de service afin que rien ne se fasse sous la contrainte ». L'administration a mis 3 ans pour se restructurer et prendre sa forme définitive. Enfin, **les élus ont reconnu officiellement cette organisation et ce faisant, y ont apporté leur crédit.**

### **L'exemple du marché de service d'éclairage public**

En juin 2003 Lille a publié un appel d'offre intitulé « maintenance globale et maintien à niveau des ouvrages d'éclairage public ». Ce marché était résolument orienté « résultats » laissant l'initiative aux candidats de présenter leurs meilleurs propositions pour répondre aux exigences de la ville en particulier celles liées au développement durable. Aussi, **des critères environnementaux** tels que : la réduction de la consommation d'énergie, l'utilisation optimum des énergies renouvelables, l'amélioration du cadre de vie (réduction de la pollution lumineuse), l'utilisation de matériaux recyclés, le remplacement du matériel obsolète ainsi que le développement de nouvelles éco-technologies **ont été intégrés dans le cahier spécial des charges comme des objectifs à atteindre.**



### **Utiliser au maximum son rôle de pouvoir public**

La ville a ainsi choisi d'**utiliser au maximum son rôle de pouvoir public afin d'envoyer un signal fort au marché en faveur de l'environnement.** Le responsable du service éclairage public M. Eric Decaillon, a insisté sur **l'importance de l'analyse du marché et du dialogue avec les fournisseurs** afin de faire connaître ses exigences en terme de performance environnementale. Cela est en effet primordial à la bonne appréhension du marché public que l'on s'apprête à passer.

**En outre, les gains financiers résultant des économies d'énergies réalisées sont systématiquement réinvesties dans des biens et services à plus value environnementale** (générant eux-mêmes des économies).

Sur une période de 3 ans seulement, les investissements dans des équipements éco-efficients ont déjà permis à la ville d'économiser être 33% du budget énergie.

***Le développement durable appelle d'une part la transversalité et d'autre part la participation***

Pour conclure nous citerons Mme Poliautre : « *Chaque collectivité doit trouver sa manière de fonctionner pour que la collaboration entre les services « achats » et « développement durable » devienne un réflexe* ».

Pour toute information :

**Lise Frendo – 081/730 730 [info@achatsverts.be](mailto:info@achatsverts.be)  
[www.achatsverts.be](http://www.achatsverts.be)**